

République française

Département de la Somme

COMMUNE DE FAVIERES

Séance du 29 octobre 2022

Membres en exercice :
10

Date de la convocation: 26/10/2022

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-neuf octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Guy TAECK

Présents : 6

Présents : Guy TAECK, Michèle SOHET, Gael PERISSET, Pierre MARTIN, Hervé SMETS, Pierre CAFFIER

Votants: 8

Pour: 8

Représentés: Laurent GARBE par Guy TAECK, Jean Jacques CAPRON par Gael PERISSET

Contre: 0

Excusés: Yann BETHOUART

Abstentions: 0

Absents: Hubert DEMORTAIN

Secrétaire de séance: Michèle SOHET

Objet: Revalorisation tarif location des salles polyvalentes - DE_2022_038

Les deux salles polyvalentes sont régulièrement louées.

Etant donné le contexte et l'augmentation de toutes les charges actuelles, Monsieur le Maire propose de revaloriser le prix des locations des salles.

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité, REFUSE la revalorisation du tarif de location des deux salles polyvalentes et PRIVILEGIE plutôt l'option d'économiser de l'énergie

Vote :

Pour : 8

Abstention : 0

Contre : 0

Fait en Délibéré, en séance, les jour mois et an susdits
Certifiée exécutoire le 29 octobre 2022

Pour copie conforme : le Maire : Guy TAECK

secrétaire de séance
Mme SOHET
[Signature]



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié
le ___ / ___ / 20___

RF PREFECTURE DE LA SOMME
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/11/2022 080-218002905-20221029-DE_2022_038-DE